

**Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2021)**

« Transhumance, lutte contre le braconnage, sécurité et développement durable »

—

Mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena

1. Contexte : Situation alarmante et préoccupante

Les flux de transhumants du Sahel vers la zone équatoriale ne cessent d'augmenter avec ses corollaires de trafics en tout genre, d'insécurité, de conflits entraînant des impacts socio-économiques négatifs, des menaces, pressions et conséquences alarmantes sur : la conservation de la faune sauvage, la préservation de la riche biodiversité d'Afrique centrale, la sauvegarde des écosystèmes forestiers et le développement harmonieux des communautés locales et autochtones.

Il y a urgence d'agir pour éviter des conflits civils et armés majeurs dans le Nord du Bassin du Congo. Laquelle situation est devenue une priorité pour celles et ceux-là même qui au quotidien sont confrontés aux conflits liés à la transhumance transfrontalière. Cette situation est révélatrice d'évolutions géopolitiques : l'effritement graduel des États tchadien et sud soudanais et soudanais entraînant le glissement des communautés pastorales du Sahel central jusqu'à la forêt congolaise.¹ Il est opportun de souligner que la violence atteint souvent des niveaux sans précédent aussi bien dans le Sahel que dans les zones savaniques nord d'Afrique équatoriale - centrale. Ces régions sont devenues au fil du temps des points chauds caractérisées par des conflits violents multiformes et multi-acteurs, de stress lié au changement climatique et à l'ampleur de la déforestation, dégradation et diminution des ressources naturelles qui atteint un niveau inquiétant et la pauvreté

2. Justification du sujet - Quel est le problème ?

La transhumance est une pratique très répandue en Afrique, surtout dans la zone Australe et Centrale. Les grands troupeaux migrants sont un phénomène très répandu dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique (plus spécifiquement des pays émetteurs de transhumance : Niger, Nigeria, Soudan, Sud Soudan ; Tchad). Cette zone chevauche les franges nord du bassin du Congo (pays récepteurs de la transhumance : Cameroun, République démocratique du Congo et République centrafricaine). Dans la seule région soudano-sahélienne, 60 millions de personnes (10 à 40 % de la population)¹ vivent de l'élevage extensif, dans lequel les troupeaux de bovins sont conduits vers des pâturages qui changent selon les saisons, parfois sur de longues distances et de plus en plus au-delà des frontières nationales (pastoralisme / transhumance). Il s'agit d'une forme d'utilisation des terres adaptée aux fréquentes sécheresses et aux grandes fluctuations climatiques. Au fil des années, il est noté de plus en plus de sédentarisation des acteurs de la transhumance.

En raison entre autres de **l'instabilité politique dans la région**, les troupeaux de bétail ont récemment commencé à quitter leurs pâturages traditionnels pour les terres arables des forêts du bassin du Congo. Il s'agit ici des éleveurs souvent lourdement armés qui font usage de la force. Le **changement climatique anthropique** renforce davantage cette tendance en accélérant des processus tels que la désertification, les sécheresses et l'érosion des sols, qui exacerbent **l'épuisement des ressources en terres et en eau**² et une migration intensifiée vers le sud. Ce phénomène accroît une concurrence intensive en aval avec d'autres groupes d'utilisateurs (augmentation de la densité du bétail par hectare de pâturage). Les pasteurs

¹ Population and Development Review (2018), [Pastoralism and Conflict in the Horn of Africa and the Sahel](#), 44:4, p. 857-860

² Delsol, G. (2020), [UN Peacekeeping Operations and Pastoralism-Related Insecurity: Adopting a Coordinated Approach for the Sahel](#). IPI Working Paper.

sont poussés vers le Sud avec leurs mouvements et leurs installations (de plus en plus de sédentarisation), ce qui aggrave les problèmes actuels de coexistence entre les éleveurs transhumants et les éleveurs/agriculteurs locaux.

En raison également de la porosité des frontières des États, de la faiblesse de la gouvernance, de la corruption et de la pauvreté, la situation sécuritaire s'est fortement détériorée ces dernières années. Par exemple au Nord Est de la RDC, au nord de la RCA et du Cameroun, l'on note que le Cheptel bovin se multiplie de manière exponentielle ces dernières décennies entraînant des conflits entre bergers transhumants et agriculteurs mais aussi entre la faune sauvage et le bétail pour l'accès aux pâturages et aux points d'eau.

En outre, l'on note dans le cadre de la taxation une insuffisance dans la **capacité de contrôle de l'Etat. Ce qui favorise un système de taxation informelle, une collusion entre les transhumants et groupes armés rebelles** dans un circuit économique parallèle. Conséquemment, depuis plusieurs années, la transhumance est marquée par des pics de tensions entre différents groupes d'éleveurs transhumants d'une part, entre groupes armés et éleveurs transhumants d'autre part, mais aussi entre éleveurs transhumants et population sédentaires (habitants des localités ou agriculteurs) au point de générer des déplacements internes à travers le pays.³

Le « néo pastoralisme »⁴, constitue une autre donne, dans laquelle une classe émergente de propriétaires de bétails (pour la plupart des individus financièrement puissants et influents du monde des affaires et de la politique) se lance dans l'activité de plus en plus rentable de la production de viande. Sous leur influence, de zones forestières entières sont progressivement défrichées et transformées en pâturages. Dans de nombreux cas, les anciens éleveurs traditionnels sont recrutés pour gérer et protéger les troupeaux sans tenir compte des autres groupes ethniques locaux. Ils reçoivent en termes de paiement pour l'élevage du bétail une quote-part des troupeaux. Ce type de paiement en nature les motivent à utiliser si nécessaire, la force des armes (avec un armement continu des pasteurs transhumants) pour faire valoir leurs droits d'utilisation des ressources naturelles contre les revendications concurrentes des autres parties prenantes.

En République centrafricaine (RCA), plus de 70 % du pays est contrôlé par des groupes armés, notamment des groupes armés identitaires qui prétendent protéger les éleveurs mais qui ont été impliqués dans des actes de violence contre des civils. Ce "néo-pastoralisme", qui est une nouvelle forme de propriété absente des troupeaux, contourne souvent les contrats de mandat avec les pasteurs locaux en faveur de conducteurs engagés et d'une protection armée pour déplacer le bétail dans les zones frontalières poreuses, souvent en traversant les frontières nationales, pour paître en toute impunité.⁵

Par ailleurs, le phénomène de transhumance est étroitement lié à plusieurs maux, notamment le **braconnage de subsistance et le commerce illicite des produits fauniques** stimulée par **la demande mondiale d'ivoire et d'autres trophées** provenant d'espèces protégées, avec des marges bénéficiaires énormes, renforçant ainsi la **collaboration (collusion) entre les éleveurs transhumants et des groupes rebelles armés.**⁶

³ <https://migration.iom.int/reports/r%C3%A9publique-centrafricaine-%E2%80%94-rapport-sur-les-mouvements-de-transhumance-1-1er-juin-2015-0>

⁴ Investissement grandeur nature dans les vaches et le bétail par les élites urbaines entraînant une augmentation accrue de la taille et du nombre de troupeaux de bétail transhumants.

⁵ De telles actions peuvent intensifier le surpâturage et contribuer à la perception d'une "invasion" pastorale, ce qui peut avoir des conséquences désastreuses sur les moyens de subsistance locaux, la résilience de la faune et la sécurité régionale. Les néo-pasteurs - ces élites urbaines riches et puissantes - se nourrissent de simplifications toxiques telles que les "Peuls militants", car ils ont souvent des conducteurs bien armés qui ne suivent pas les pratiques coutumières qui dictent l'accès aux pâturages et fournissent des mécanismes de médiation des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ils bafouent les règles, ce qui peut exacerber les conflits locaux et réduire davantage la dynamique socio-écologique complexe associée à l'accès aux ressources naturelles à des récits simples tels que "chrétiens contre musulmans". Dans le cas de la RCA, les étrangers comprennent les troupeaux néo-pastoraux des pays voisins, le Tchad et le Soudan. Ces grands troupeaux, principalement des bovins, entrent en RCA à la recherche d'herbe et d'eau. Ils brûlent souvent le paysage avant leurs animaux pour stimuler la croissance de l'herbe et éliminer la menace des mouches tsé-tsé, qui peuvent transmettre des maladies (USFWS: Urban Elites' Livestock Exacerbate Herder-Farmer Tensions in Africa's Sudano-Sahel: <https://climate-diplomacy.org/magazine/conflict/urban-elites-livestock-exacerbate-herder-farmer-tensions-africas-sudano-sahel>)

⁶ Le rapport 2018 sur l'indice mondial du terrorisme souligne la montée des "extrémistes peuls" au Nigéria, mais ne saisit pas les nuances associées à l'étiquette "peul", qui peut inclure des agriculteurs sédentaires, des commerçants et des pasteurs mobiles. Le rapport met même les statistiques peuls dans le même sac que Boko Haram, affirmant qu'"ensemble, Boko Haram et les extrémistes peuls sont responsables de 63 % des attaques terroristes et de 88 % des décès liés à la terreur au Nigeria. Par exemple, l'attaque du mois de mars dans le centre du Mali comportait des allégations non fondées de liens entre les Peuls et les groupes djihadistes. Autre exemple, selon l'ONG Invisible Children, de nombreuses communautés du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) supposent que les éleveurs Mbororo collaborent d'une manière ou d'une autre avec le groupe armé insurgé, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), même si les Mbororo déclarent être périodiquement attaqués par la LRA.

Le **RPCA - Club Sahel** a indiqué que le Covid-19 pourrait obscurcir et aggraver **une crise alimentaire et nutritionnelle majeure** préexistante. Des dizaines de millions de personnes sont signalés en danger. La stabilité de la région pourrait être en jeu avec des impacts importants sur l'accélération de la transhumance/migration et des déplacements massifs dans le nord du bassin du Congo.

Ce contexte crée un ensemble d'intérêts ou de conflits locaux, transnationaux et politiques dans lequel il est difficile de distinguer les intérêts des différents groupes.

3. Élevage migratoire/transhumance et foresterie dans le bassin du Congo : Comment se manifeste le problème

En raison de la densité des forêts et de la présence de la mouche Tsétsé, le bassin du Congo n'était pas traditionnellement adapté à l'élevage. Cependant, la situation a particulièrement changé à la suite de la déforestation massive des dernières décennies (l'élevage n'étant qu'un des nombreux facteurs). Dans le même registre, l'augmentation de la population et la demande accrue de denrées alimentaires d'origine animale qui en découle rendent l'élevage de plus en plus attrayant malgré les coûts vétérinaires élevés. Par ailleurs, à ce jour, les interventions et contributions des partenaires techniques et financiers du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ont principalement porté sur les écosystèmes forestiers. Dans le même temps, il est de notoriété que les causes de la déforestation et de la dégradation ainsi que de la perte de la faune sauvage peuvent être externes au secteur forestier (par exemple, l'élevage, l'agriculture, les infrastructures ou l'exploitation minière, etc.).

En outre, au fil du temps, les interventions des partenaires du PFBC dans les aires protégées du bassin du Congo et leur périphérie ont rencontré des défis liés au phénomène de transhumance qui se développe rapidement et se déplace en masse du Sahel vers le Nord du Bassin du Congo. Ainsi, force est de constater que le nombre de cheptel de bovins/vaches a fortement augmenté de manière exponentielle dans les aires protégées à caractères transfrontaliers comme Bouba Ndjida - Sena Oura ; Yankari, Gashaka-Gumti, Faro, Mbam & Djerem ; Aouk-Zakouma - Bangoran- Gribingui - Manova ou Chinko-Bili-Uéré-Garamba-Lantoto etc...

Il est à relever que les pasteurs peuls (Fulani, Peulh, FulBe, Mbororo), qui sont environ 53 000 à 89 500 personnes, possèdent de grand troupeau de bétails en RDC, RCA et Cameroun pour ne citer que ces trois pays. Une présence de plus en plus remarquée ces dernières années compte tenu de l'accroissement des conflits. À cet effet, les ruminants se trouvent principalement dans **le nord du Cameroun** (jusqu'à 6 millions d'animaux)⁷, dans **l'ouest de la République centrafricaine** (jusqu'à 8 millions d'animaux)⁸ et sur les hauts plateaux **de l'est de la RDC** (jusqu'à 1 million d'animaux)⁹, au Sud Soudan (environ 11 Millions de têtes) ;

⁷ **Le nord du Cameroun** est habité depuis plusieurs siècles par des éleveurs de l'ethnie peul (peuls, Mbororos), entre autres. Le climat semi-aride à aride est particulièrement adapté au mode de vie pastoral. En même temps, le fort taux d'élevage a entraîné depuis longtemps la déforestation et la dégradation des forêts. Cependant, il ne s'agissait pas d'une forêt tropicale humide comme dans le bassin du Congo, mais d'une forme de transition entre celle-ci et la savane et les zones arides du nord. L'expansion des terres arables et de l'exploitation forestière pour approvisionner la population croissante est bien plus problématique pour les forêts tropicales. Les troupeaux étant également conduits dans les parcs nationaux, des impacts négatifs supplémentaires de l'élevage sur la fragile biodiversité de la région deviennent apparents. (Noireaud, JM et al (2020), Construction d'un dialogue sur la transhumance dans le BSB Yamoussa)

⁸ **En République centrafricaine**, les conflits armés, la dégradation progressive des zones pastorales traditionnelles et, de plus en plus, le « néo-pastoralisme » ont récemment conduit à la pénétration de pasteurs partiellement armés dans les franges des zones forestières du sud-ouest. Des troupeaux de bétail très protégés et extrêmement importants en provenance du Tchad et du Soudan, qui ne respectent pas le code pastoral, entraînent l'effondrement des règles traditionnelles d'accès aux pâturages et à l'eau. Le gouvernement estime à 800 000 le nombre d'animaux entrant illégalement chaque année, dont la moitié sont des bovins. Les mines d'or et de diamants illégales exacerbent le problème. L'on constate également une augmentation du braconnage et de la déforestation illégale et des liens avec le crime organisé international et les groupes terroristes sont suspectés ([THE CAPTURE OF THE COMMONS: MILITARIZED PASTORALISM AND STRUGGLES FOR CONTROL OF SURFACE AND SUB-SURFACE RESOURCES IN SOUTHWEST CENTRAL AFRICAN REPUBLIC](#) and [Une transhumance apaisée au service d'une coexistence pacifique \(EU\)](#) and [République centrafricaine : Les Corridors pastoraux -Humanitarian Response](#) and Situation de la transhumance et étude socioanthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en République centrafricaine (FAO) : [http://www.fao.org/resilience/resources/ressources-detail/fr/c/288036](#) and [SITUATION DE LA TRANSHUMANCE ET ÉTUDE SOCIOANTHROPOLOGIQUE DES POPULATIONS PASTORALES APRÈS LA CRISE DE 2013-2014 EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE \(FAO\)](#) and [Rapport OIM sur les couloirs de transhumance en République Centrafricaine \(OIM\)](#) and [ECOFAUNE : AX-24 La transhumance en Centrafrique: une analyse multidimensionnelle-Fonds bekou](#) and [La transhumance des bovins, source de conflits en Centrafrique \(Ouest France\)](#) and [La houe, la vache et le fusil](#)) - USFWS : TranshumantPastoralism in Central Africa: Emerging Impacts on Conservation and Security : [https://www.fws.gov/international/pdf/usfws-transhumant-pastoralism-issue-brief.pdf](#)

⁹ Le conflit en cours dans **l'est du Congo (RDC)** rend difficile une évaluation professionnelle de la situation. Les mouvements migratoires incontrôlés et illégaux de grands groupes de bétail et de population exacerbent les tensions sociales et écologiques et conduisent à une déstabilisation accrue de la région, ce qui aggrave la pauvreté et les migrations. Par conséquent, l'invasion de grands troupeaux de bétail et de pasteurs armés dans les zones marginales de la forêt tropicale est un élément déstabilisateur dans la lutte contre la déforestation.

Selon un rapport de la FAO (2018) suivant le ministère de l'élevage du Tchad, le **cheptel tchadien** compte 93,8 millions d'unités de bétail¹⁰ de ce nombre environ 20 millions appartiennent à la communauté Fulani/FulBe/Mbororo.¹¹ Il convient de rappeler que la population totale du Cheptel de l'espace IGAD compte 532 millions de têtes de bétail et l'Afrique de l'Ouest, l'espace CEDEAO avec plus 220 millions de têtes de bétail (60 millions de têtes de bovins et 160 millions de petits ruminants)¹². Ces chiffres témoignent de l'importance économique de l'extensif cheptel bovin dans ces régions. À propos, l'élevage de bovin et le pastoralisme représentent 9 à 13 % du PIB de la région, et assurent la subsistance de 60 millions de personnes, soit 10 % de la population locale. Ce PIB est de 20 à 30% dans l'espace IGAD et pour l'Afrique de l'Ouest avec un PIB agricole allant parfois jusqu'à 44 %¹³.

Dans le sahel, avec une croissance annuelle estimée à 4 %, la demande en produits animaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest devrait augmenter de plus de 250 % d'ici 2025 alors que le taux de croissance de l'offre en produits animaux est estimé à 2 % actuellement¹⁴.

Dans la même veine, le pastoralisme et la transhumance s'inscrivent dans un contexte de changement climatique, de rareté des ressources naturelles, de fragilité des États et de conflits armés prolongés. Il y a de plus en plus une violence prolifique accroissant l'insécurité alimentaire et perturbant les moyens de subsistance de millions d'éleveurs et d'agriculteurs de subsistance dans les paysages transfrontaliers. Cette situation est renforcée par l'absence de clarté dans la question des droits de propriété, de la propriété des ressources, des systèmes de taxation (formels et informels), des routes migratoires, ceci dans un contexte de faible gouvernance et en l'absence d'un cadre institutionnel, organisationnel et politique clair. Cette situation est aggravée en période de la pandémie COVID-19 dont les effets sont perceptibles au sein et entre les communautés. Ainsi, l'on note dans les communautés les plus affamées et les plus vulnérables entre le Sahel et le Nord de l'Afrique équatoriale "une crise dans la crise" tel que signalé dans une publication récente de la FAO « En Afrique, nous sommes également préoccupés par le Sahel, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Sud-Soudan, pour ne citer que quelques crises alimentaires. Pour les pasteurs, la perturbation des schémas traditionnels de transhumance peut entraîner des tensions, voire des conflits violents, entre les communautés résidentes et les communautés pastorales, avec pour conséquence des déplacements locaux et une augmentation des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire » souligne la FAO dans un rapport. Les conflits ont un impact négatif sur l'insécurité alimentaire de différentes manières. Ils provoquent des déplacements massifs, des récessions économiques profondes, font grimper l'inflation, perturbent l'emploi et érodent les finances consacrées à la protection sociale et à la santé, ainsi qu'aux produits de première nécessité, dont la nourriture. Les Mission de paix des nations unies de plus en plus intègre l'urgence de réguler la transhumance et de s'attaquer aux conflits entre les pasteurs nomades et agriculteurs.¹⁵

Une réglementation plus claire de la transhumance est urgente car elle est à l'origine de plusieurs impacts sociaux et environnementaux négatifs entraînant dans son sillage une détérioration des régimes de gestion traditionnels.

(https://www.researchgate.net/publication/319534249_Transhumant_Pastoralism_in_Central_Africa_Emerging_Impacts_on_Conservation_and_Security_English)

¹⁰<http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1128900/> (Recensement Général de l'Elevage au Tchad : Publication des résultats)

¹¹ USFWS : Transhumant Pastoralism in Central Africa: Emerging Impacts on Conservation and Security : <https://www.fws.gov/international/pdf/usfws-transhumant-pastoralism-issue-brief.pdf>

¹² <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf> (OCDE; CSAO 2008): Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest Potentialités et défis)

¹³ Présentation PPP de l'IGAD lors de la Transhumance Day à Kinshasa, décembre 2020 et <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf> (OCDE; CSAO 2008): Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest Potentialités et défis)

¹⁴ <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf> (OCDE; CSAO 2008): Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest Potentialités et défis)

¹⁵ COVID-19: Our hungriest, most vulnerable communities face "a crisis within a crisis" - <http://www.fao.org/news/story/en/item/1269721/icode/> - Conflicts adversely impact food insecurity in many different ways: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/i8386en.pdf>

Preventing, Mitigating & Resolving Transhumance-Related Conflicts in UN Peacekeeping Settings A Survey of Practice: https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/transhumance_and_un_pkos_final_web.pdf

4. La Déclaration de N'Djamena : Une réponse - Où en sommes-nous ?

Pour contrer la complexité du pastoralisme et ses effets négatifs, une coopération intensive entre les gouvernements et les partenaires au développement est nécessaire. Il convient de promouvoir les innovations en matière de gestion des ressources, l'intégration des cultures traditionnelles dans la gestion transparente de la transhumance et l'appui aux mécanismes de gouvernance locale. À long terme, un soutien particulier devrait être accordé à la protection juridique, à la gestion de l'utilisation des terres assortie à une sensibilisation sur les droits d'usage et la participation effective de tous les groupes d'utilisateurs, ainsi qu'au maintien de l'État de droit.

Le problème de l'augmentation constante des troupeaux de bétail s'étant intensifié, les forêts et la biodiversité du bassin du Congo étant de plus en plus menacées par ce phénomène, une déclaration sur la transhumance transfrontalière a été promulguée dans le cadre d'une collaboration entre le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) et la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) lors de la Conférence internationale tenue à N'Djamena du 23 au 25 janvier 2019. Ladite Conférence a réuni les ministres de la défense, des forêts/aires protégées/environnement et de l'élevage des sept pays concernés, une cinquantaine de hauts fonctionnaires des institutions régionales et sous-régionales ainsi que, près de 225 experts, dont des partenaires de la coopération technique et financière.

La **Déclaration de N'Djamena**¹⁶ porte sur la nécessité de façonner le cadre de la collaboration transfrontalière, la dynamique de la transhumance au niveau régional en tenant compte des questions de sécurité, de la gestion des aires protégées et de la dégradation croissante des écosystèmes due aux effets du changement climatique. Elle souligne la nécessité d'une politique transfrontalière cohérente et d'actions conjointes pour soutenir les éleveurs comme condition préalable au développement durable dans la région. Cette déclaration intègre **les questions de sécurité et de gestion des ressources naturelles** et préconise une approche multi-sectorielle et transfrontalière innovante.

À travers cette Déclaration, les États situés au nord du bassin du Congo, les pays du sahel qui sont frontaliers à ces pays et les organisations régionales s'engagent dans une approche commune relative à la protection de l'environnement, de l'agriculture, l'élevage et la sécurité. Les effets négatifs du néo-pastoralisme endémique sur la biodiversité et la préservation des forêts dans le bassin du Congo y sont abordés. Par ailleurs, elle fait la promotion d'une transhumance apaisée afin de prévenir, atténuer et résoudre les conflits liés à la transhumance et ainsi réconcilier les pasteurs et les agriculteurs.

La Déclaration de N'Djamena de janvier 2019 a été suivie en **mai 2019** par des négociations sur un accord transfrontalier entre le Sud-Soudan et la RDC (un rendez-vous au niveau ministériel).

En septembre 2019 : Le Tchad et la RCA ont organisé une concertation sous régionale pour une Transhumance transfrontalière apaisée dans le bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria, Tchad, Cameroun et République Centrafricaine). Cette concertation a contribué améliorer la gestion des flux de transhumants transfrontaliers et nationaux, tout en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux entre les pays.¹⁷

En novembre 2019 : un pas majeur a été réalisé par la signature d'un accord transfrontalier bi et (tri) partite sur la lutte anti-braconnage et de protocoles spécifiques sur l'écodéveloppement entre le Cameroun, le Tchad et la RCA, ainsi qu'entre le Cameroun et le Tchad, respectivement. Dans le même sillon, la **conférence (16-17 décembre 2019)** de haut niveau avec les pays concernés, a rassemblé environ 150 participants et a débouché sur l'adoption par les 7 pays limitrophes de la région du Sahel et les organisations régionales concernées et pour chaque bloc géographique **d'une ligne directrice - cadre logique programmatique** pour l'endiguement des mouvements de troupeaux.

Cette ligne directrice du cadre logique programmatique mets une emphase sur les **résultats majeurs et stratégiques** de mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména à savoir: (1) le cadre juridique national et sous-régional ; (2) la gestion des aires protégées et stratégies de lutte anti-braconnage ; (3) la gestion durable des ressources naturelles et partant de la transhumance; (4) la stratégies de communication pour les aires protégées transfrontalières et la transhumance ; et (5) le volet paix et sécurité en lien avec les aires protégées et la transhumance. A cette conférence, les participants ont recommandé aux **Coleaders des blocs géographiques** d'apporter un appui aux pays concernés pour l'élaboration d'une **feuille de**

¹⁶ https://pfbc-cbfp.org/files/docs/key_docs/fac7-Belgique_2018-19/-%20D%C3%A9claration%20de%20N'djamena_Final%281%29%281%29.pdf

¹⁷ http://www.platforme-pastorale-tchad.org/classified/Compte_rendu%C2%A0final.pdf

route opérationnelle triennale budgétisée et la mise en place d'un mécanisme de gouvernance pour le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djaména.

À titre de rappel, les **blocs géographiques sont des plateformes multi-pays** qui regroupent les pays ayant participé à la conférence de Ndjamena par rapport aux thématiques qui leurs sont propres et par considération à leur héritage transfrontalier commun. Les Blocs représentent aussi un ensemble d'aires protégées transfrontalières et/ou les points d'entrée (couloir) transfrontaliers de la transhumance. Les trois blocs sont : le Bloc-Est, le Bloc-Centre et le Bloc-Ouest. Ces Blocs géographiques sont encore une unité, **une plateforme de gouvernance du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration**. Une liste des Co leaders de ces Blocs est disponible à la fin de cette note.

La tenue de la Conférence de Douala de décembre 2019 relative au suivi de la Conférence de Ndjamena, a été une plateforme pour un véritable suivi des actions transfrontalières en lien avec la déclaration de Ndjamena, notamment **la tenue le 17 décembre 2019** des premières sessions des Comités de Supervision et d'Arbitrage (CBSA) de l'Accord Binational (BSB Yamoussa) entre le Cameroun et le Tchad et de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena (AT-LAB de N'Djamena) ente le Cameroun, la RCA et le Tchad¹⁸. Dans la même veine, se tint les premières consultations ministérielles entre la RDC et la RCA sur un accord transfrontalier entre la RDC et la RCA (un rendez-vous au niveau ministériel).

En fin décembre 2019, l'UE a lancé un Programme d'action pour l'intégration régionale et l'investissement en Afrique centrale (**PAIRIAC**) avec une allocation budgétaire de 9 millions d'euros pour la transhumance transfrontalière¹⁹. Toujours en décembre 2019, la FAO a opérationnalisé un projet sur la Stratégie d'appui à la résilience en RCA.²⁰ **Le 15 avril 2020 un contrat de gestion de la réserve de faune de Chinko** a été signé entre la RCA et « African Parks ». Par ailleurs, les contrats de gestion des PN de Bili-Uere et de la Garamba ont été signés et sont entrés en vigueur.

En août 2020 dans le cadre des activités du Fonds multi partenaire Bêkou Trust Fund²¹, l'UE a publié un rapport sur la transhumance intitulé « Une transhumance apaisée au service d'une coexistence pacifique »²². A sa suite, l'Organisation Internationale pour les Migrations (**OIM**) a publié un rapport sur les Mouvements de transhumance en RCA **en septembre 2020**²³. Ce rapport est issu d'une collecte menée sur les mouvements de transhumance dans les localités situées à proximité des couloirs de passage des éleveurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence de Douala de décembre 2019, les Co-Leaders des Blocs géographiques ont travaillé de **de mai à septembre 2020** sous la coordination du PFBC à l'élaboration d'une **feuille de route triennale programmatique et budgétisés** et une **fiche d'action politique et diplomatique** de chaque bloc dans l'optique de renforcer le plaidoyer au plus haut niveau des Etats. Les activités couvertes par ces feuilles de route portent sur l'appui aux accords transfrontaliers, la mise en place d'un système régional de surveillance et d'orientation des mouvements des transhumants, la promotion d'un aménagement du territoire intégré et durable des aires protégées de la sous-région, le renforcement de la lutte contre le braconnage assortie de la mise en place des alternatives génératrices de revenus, le développement communautaire en lien avec les stratégies et mécanismes de gestion pacifique des conflits suscités par la transhumance.

Ces feuilles de route relatives à la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena pour les trois blocs géographiques ont été élaborés de concert avec les partenaires étatiques et les organisations régionales et sous-régionales avec comme chef de file : la GIZ BSB Yamoussa pour le Bloc Ouest, le WCS pour le Bloc Centre et APN pour le Bloc Est. Ces feuilles de route sont structurées autour des cinq résultats attendus de la Déclaration de N'Djaména déclinés dans le cadre logique programmatique cité plus haut.

Le budget prévisionnel proposée par les Leaders et Co-Leaders des blocs géographiques sur la base des feuilles de route de chaque bloc tiré du cadre logique programmatique adopté par les pays concernés s'élève à 143 265 000 € répartis comme suit : Bloc Ouest : 79 565 000€ ; Bloc Centre : 35 300 000 € ; Bloc Est : 28 400 000 €. La suite logique de ce processus est l'élaboration des programmes d'investissement pays et une table ronde des bailleurs prévu dans le cadre de la prochaine conférence de N'Djamena 2.

¹⁸ <https://archive.pfbc-cbfp.org/actualites/items/AT-LAB.html>

¹⁹ <https://ec.europa.eu/transparency/reqdoc/rep/3/2019/FR/C-2019-8510-F1-FR-ANNEX-1-PART-1.PDF>

²⁰ <http://www.fao.org/3/I9314FR/I9314fr.pdf>

²¹ https://ec.europa.eu/international-partnerships/programmes/bekou-trust-fund_en

²² https://ec.europa.eu/international-partnerships/stories/une-transhumance-apaisee-au-service-dune-coexistence-pacifique_de

²³ http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/Compte_rendu%C2%A0final.pdf

Sensibilisation continue des bailleurs de fonds : de manière continue, le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC a conduit plusieurs plaidoyers d'abord au niveau politique élevé en Allemagne et a facilité l'organisation d'une réunion des bailleurs dédiée sur le sujet de la transhumance.

Juillet 2020 : S'agissant de la transhumance, il convient de soutenir les systèmes communautaires de gestion des ressources locales, qui ont longtemps été sensibles aux demandes concurrentes des éleveurs et des agriculteurs en matière d'utilisation des terres et d'approvisionnement d'eau, mais qui sont de plus en plus dysfonctionnels en raison des conflits multiformes, des flux migratoires incontrôlés et des effets /impacts du changement climatique. Une plus grande implication dans la question transversale de la transhumance apporterait une valeur ajoutée dans le traitement de la thématique Climat – biodiversité – sécurité. **L'Allemagne** a notamment mis l'accent sur ce point en tant que thème d'avenir lors de sa **présidence du Conseil de sécurité des Nations unies en juillet 2020**.

En octobre 2020, le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne sur la base de la fiche d'action politique et diplomatique des blocs géographiques a initié la mise en œuvre de certaines actions majeures au niveau diplomatique et politique en République démocratique du Congo et au Cameroun à travers l'organisation d'un petit déjeuner de Haut niveau des Chefs de mission des pays concernés des Bloc Est et du Bloc Ouest. Ce petit déjeuner de haut niveau a servi de cadre pour un briefing des Chefs de Mission diplomatique des pays concernés par la Déclaration de N'Djaména basé à Kinshasa et à Yaoundé respectivement. Les échanges ont porté sur les accords transfrontaliers relatifs à la transhumance transfrontalière, la lutte anti-braconnage transfrontalier et la gestion efficaces des aires protégées transfrontalières des pays concernés.²⁴

En Novembre 2020, un important article a été publié sur le thème « Quand le Sahel central rencontre l'Afrique centrale, réflexions sur le conflit centrafricain » par Thierry Vircoulon Dans Hérodote 2020/4, (N° 179), pages 56 à 72 explique l'enjeu du pastoralisme qui soit devenu un enjeu de sécurité majeur en Centrafrique traduisant une nouvelle régionalisation de l'espace pastoral, les communautés du Sahel central glissent vers l'Afrique centrale²⁵. Cet article est venu préciser les rapports des études suivantes : FAO (2015) Situation de la transhumance et étude socio anthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en République centrafricaine²⁶ et en 2018 par ISS-FANSSA services sur financement UE sur l'AX-24 sur « La transhumance en Centrafrique : une analyse multidimensionnelle ».²⁷

En décembre 2020 en marge de la 8^e Réunion du Conseil Directeur du PFBC, la Facilitation de la République fédérale d'Allemagne du PFBC a organisé une « transhumance Day »²⁸ le 9 décembre 2020. Lors de cet événement, les Co leaders des blocs géographiques ont présenté l'état d'avancement des travaux et des décisions dans leurs blocs respectifs, notamment : (a) L'état d'avancement de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djaména au sein de chaque bloc géographique ; (b) Les feuilles de route programmatiques et budgétaires des blocs géographiques ; et (c) La fiche d'action politique et diplomatique des efforts de plaidoyer de la Facilitation du PFBC. Par ailleurs, il est à souligner deux résultats majeurs de la « Transhumance Day » portant sur (1) le Bloc de l'Ouest : la tenue de la réunion du Conseil des ministres sur les accords transfrontaliers de Yamoussa BSB entre le Tchad, la RCA et le Cameroun sur l'écodéveloppement et l'éco-sécurité, la lutte contre le braconnage dans le complexe transfrontalier de zones protégées de Yamoussa BSB,²⁹ et (2) Le rapport de l'étude commanditée par le projet GIZ/BSB

²⁴ **Bloc Est – Update** - 12 octobre 2020 - La mise en œuvre de la déclaration de N'Djaména boostée dans le Bloc Est -Un pas vers les accords transfrontaliers RDC-Sud Soudan et RDC-RCA sur la transhumance, la lutte anti braconnage, la sécurité, le développement communautaire dans la mise en œuvre de la déclaration de N'Djaména. En savoir plus... <https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/Bloc-est-PFBC.html> - **Bloc Ouest – Update** : 16 octobre 2020 - Un Coup d'accélérateur donné à la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména dans le Bloc Ouest suite à la visite du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC, Honorable Dr Christian Ruck... En savoir plus... <https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/PFBC-bloc-Ouest.html>

²⁵ Quand le Sahel central rencontre l'Afrique centrale, réflexions sur le conflit centrafricain (Thierry Vircoulon 2020, Dans Hérodote 2020/4, (N° 179), pages 56 à 72) (<https://www.cairn.info/revue-herodote-2020-4-page-56.htm>)

²⁶ https://fscluster.org/sites/default/files/documents/RAPPORT_CONJOINT_FAO_DRC_CRS_TRANSUMANCE_RCA_Finalis%C3%A9_230415_df et <http://www.fao.org/resilience/resources/ressources-detail/fr/c/288036/>

²⁷ https://ecofaune.org/IMG/pdf/rapport_transhumance_final_fonds_bekou.pdf

²⁸ <https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/TRANSUMANCE-DAY.html>

²⁹ <https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/Rapport-LAB.html>

Yamoussa sur la transhumance dans le Complexe BSB Yamoussa et la Région du Nord Cameroun en quatre tomes qui a été présenté à Kinshasa.

A partir de décembre 2020 à ce jour, dans le cadre d'un plaidoyer pour l'engagement de la communauté des donateurs sur la question de la transhumance, un groupe de travail Trans sectoriel (Task Force) sur la transhumance a été créé, au sein duquel les unités compétentes du BMZ, la GIZ et la KfW échangent régulièrement leurs points de vue sur la question. La Task Force est sous l'autorité du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) de l'Allemagne.

En mars 2021, la Facilitation allemande a commandité une étude dont les résultats seront publiés sous forme de Policy Brief sur les questions de transhumance et de (néo)pastoralisme en référence aux écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Dans le cadre du suivi de la transhumance, la Facilitation allemande du PFBC a participé à un webinar le **18 mars 2021** organisé par « Search for Common Ground et l'Institute for Peace and Conflict Resolution ». Le thème de ce webinar a porté sur « Réimaginer la transhumance pacifique en Afrique : Que pouvons-nous apprendre les uns des autres ? ». Un message clé de ce webinar relève que Réimaginer la transhumance pacifique en Afrique devrait inclure la prévention des conflits à son cœur. À cette fin, le kit d'outils : "Outils pour la prévention et la réponse dans la région soudano-sahélienne" est un instrument efficace pour aider tous les acteurs impliqués dans la prévention des conflits, qui doit être intégrée dans tous les secteurs.³⁰

5. Prochaines étapes - Où allons-nous ?

En référence aux recommandations formulées au cours de la « Transhumance Day » à Kinshasa en décembre 2020, les actions suivantes sont proposées pour être menées au cours des prochains mois 2021 voir en 2022.

- Portage institutionnel et organisationnel de la transhumance en Afrique centrale par la CEEAC dans le cadre du processus de recherche de solution pour une transhumance apaisée dans la sous-région et de jouer un rôle de coordination dans les initiatives en cours ou futures ;
- La finalisation et signature du protocole d'Afrique centrale sur la Transhumance par le Sommet des Chefs d'État de la CEEAC ;
- Appropriation et la visibilité de la thématique de la transhumance à des niveaux politiques, diplomatiques élevées au sein des pays concernés et des donateurs.
- À la CEEAC et l'IGAD ((avec une emphase sur les frontaliers du Nord du Bassin du Congo Soudan, le Sud-Soudan et l'Ouganda) de conclure un MoU pour la collaboration dans la gestion transfrontalière de la transhumance apaisée ;
- Accélérer le processus relatif aux nominations des « sites du patrimoine mondial » et de réserves de biosphère au sein de l'UNESCO aussi bien que d'adresser les sites du patrimoine mondial déjà nommés mais en danger dans l'espace géographique de mise en œuvre de la Déclaration ;

³⁰ Plusieurs outils ont été développés ces dernières années à cette fin, qui sont pertinents pour la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena afin de prévenir, atténuer et résoudre les conflits liés à la transhumance à savoir: (1) La prévention : Préparer le terrain pour des mouvements de transhumance sans incident (le dialogue avant la saison de migration/la conférence avant et après la migration (pour évaluer les accords précédents et prévenir les conflits entre communautés), un système d'alerte précoce, un système de compensation, la création d'un comité de paix (multi-acteurs), la démarcation des routes de migration et des infrastructures pastorales ; des patrouilles/missions conjointes ; la réhabilitation des infrastructures - (2) S'attaquer aux causes profondes et promouvoir la réconciliation: commission conjointe ; dialogue communautaire, mesures de confiance et bons offices (Reconnaître que les frontières sont poreuses. Il est nécessaire d'identifier les transhumants à la frontière, enquête de base - Les communautés doivent être réconciliées : considérer tous les Peuls comme des criminels ne fonctionnera pas, il faut déconstruire le récit négatif autour des Peuls, réparer les relations brisées entre les communautés/nomades, dépolitiser les crises au sein des communautés - Agriculteurs et pasteurs : Tous les pasteurs transhumants ne sont pas des criminels : les criminels doivent être traités comme des criminels. Déconstruire le récit négatif autour des Fulanis. Les pasteurs doivent être réhabilités - (3) Une forte volonté politique - (4) Intégrer les connaissances locales dans le processus politique - (5) Mesures d'atténuation : La communication et la médiation sont nécessaires au sein du paysage des acteurs, en particulier pour la réunion de planification préliminaire, Diffuser les tensions lorsque des incidents se produisent : Mécanismes de diffusion des tensions ; Mécanisme d'alerte précoce... (Source : le webinar de Search for Common Ground et de l'Institute for Peace and Conflict Resolution. Le webinar a eu lieu le jeudi 18 mars 2021 avec une centaine de délégués participants, Vous pouvez regarder une vidéo de l'événement [-ICI](#). Lire aussi : Kit d'outils : Pastoralisme et conflit : Outils de prévention et de réponse dans la région soudano-sahélienne : Cette boîte à outils aide les utilisateurs à concevoir des interventions adaptées aux besoins de leur contexte. Elle est structurée en huit sections, dont une introduction et sept modules. Chaque module est adapté à un secteur différent et présente 3 à 5 outils et stratégies qui peuvent être utilisés pour traiter un niveau de conflit lié au pastoralisme : [Tool Kit - Transhumance](#) et Meta-analysis of literature, with over 300 sources: "Pastoralism & conflict in the Sudano-Sahel: A review of the Literature": https://www.researchgate.net/publication/347465818_Pastoralism_and_Conflict_in_the_Sudano-Sahel_A_Review_of_the_Literature -Pastoralism & Conflict: Tools for Prevention and Response: A self-guided learning resource to inform programs and policy in the Sudano-Sahel region of Africa: [interactive website](#)

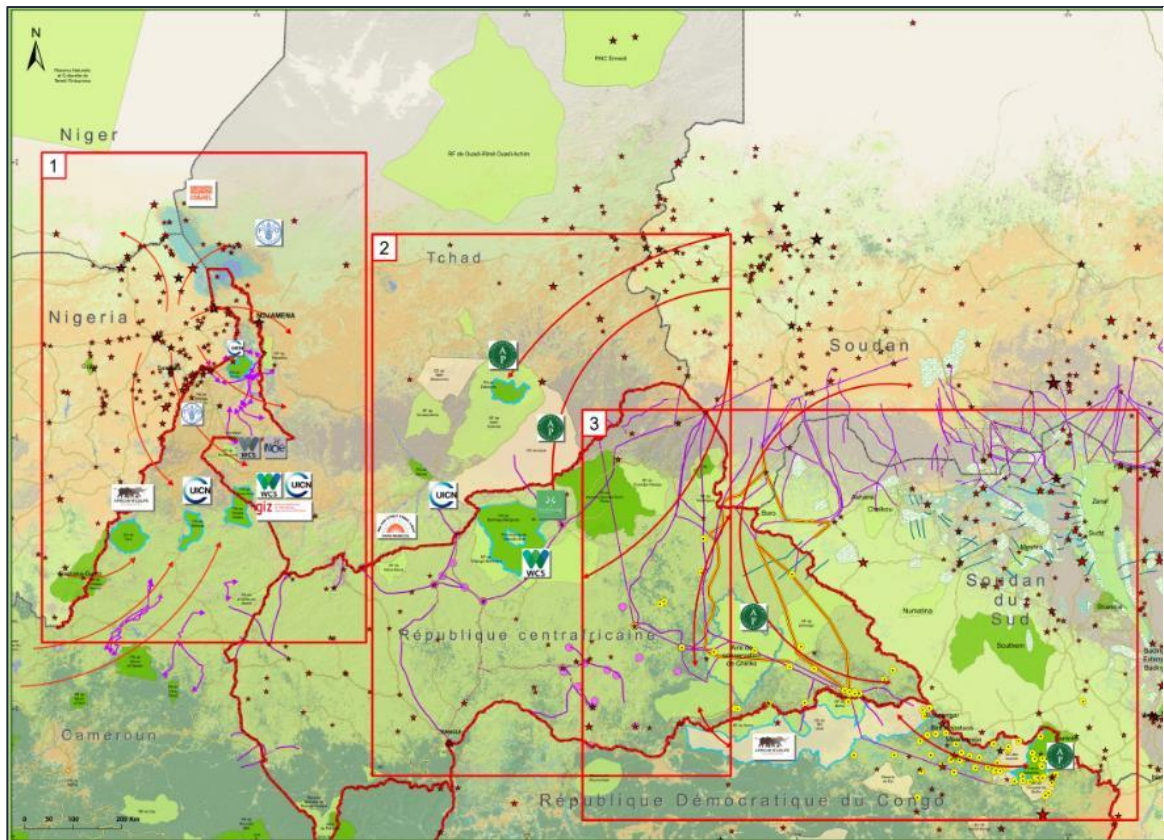
- Aux opérateurs publics et privés : promouvoir les PPP et mener des actions pilotes de fiscalité en lien avec la gestion de la transhumance et des actions de développement de la filière bovine.
- Renforcer la gouvernance des Blocs géographiques - **organiser des réunions de la plate-forme de coordination des partenaires dans chaque bloc géographique élargie aux pays et organisations régionales concernés** pour :
 - ✓ Adoption par les pays des deux produits issus des travaux des blocs géographiques mentionnés plus haut à savoir : les feuilles de route programmatiques, budgétisés et la fiche d'action diplomatique et politique.
 - ✓ Préparation/élaboration des plans d'investissement (extension des feuilles des routes programmatiques) des pays concernés dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena en ce qui concerne la transhumance, la collaboration transfrontalière en relation avec la gestion concertée des ressources naturelles, la paix et la sécurité et le développement socio-économique.
 - ✓ Préparation de N'Djamena II et d'une table ronde des donateurs.
- Sous le Leadership des leaders des Blocs géographiques, des actions majeures dans le court terme devraient être conduites au sein des blocs géographiques suivants :
 - ✓ **Bloc Est** : La conférence de haut niveau des Ministres sur les accords transfrontaliers entre la RDC-Sud Soudan et RDC-RCA sur la transhumance, la conservation de la biodiversité, lutte anti-braconnage et éco développement. Le Soudan et le Sud-Soudan étant en partie les portes d'entrée de la transhumance (très souvent armée), ceci demanderait la mise en place urgente d'une surveillance aérienne et terrestre et d'autres mesures anti-braconnage : un Accord de lutte contre le braconnage et d'écodéveloppement serait une solution.
 - ✓ **Bloc Centre** : Conférence de Haut niveau des Ministres du BSB Yamoussa élargie aux Soudan et le Sud-Soudan avec pour l'extension des accords transfrontaliers et des protocoles spécifiques entre le Cameroun, la RCA et le Tchad. Dans ce cadre faciliter un accord transfrontalier bilatéral spécifique couvrant (Sud Tchad) Zakouma - Aouk et les zones protégées du Nord-Est de la RCA (Bamingui Bangoran- Gribingui, Vassako-Bolo - Manova-Gounda).
 - ✓ **Bloc Ouest** : (1) Elaboration de l'Atlas de la transhumance du Sahel à la forêt équatoriale. Adoption et validation du MOU AGEOS-MINFOF-MEEP par le CBSA (2) Lobbying pour la signature d'accords transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria couvrant des paysages importants à travers les frontières : (a) Lac Tchad dans la région du bassin + Waza + Mozogo Gokoro + Kalamaloué + Bains Hadejia-Nguru + Zones humides de Baturiya + Tomba + Sambisa + Gujb (b) Bouba Ndjida ; Bénoué ; Faro ; Vallée de Béré ; Mbam & Djerem ; Tchabal - Mbabo Yankari + Gashaka-Gumti (c) Cross River + Korup + Takamanda.

6. Cartes - Etendue de la transhumance dans la région soudano-sahélienne et le bassin du Congo



Carte 1 :

La région soudano-sahélienne de l'Afrique est une zone bioclimatique distincte qui couvre certaines des dernières zones sauvages intactes du monde et constitue une priorité élevée pour la conservation de la faune. Elle abrite également des communautés rurales qui dépendent de la terre pour leur survie, notamment des éleveurs.



Map 2:

1. Bloc Ouest
2. Édifice Centre
3. Bloc Est

Déclaration de N'Djamena : Les blocs géographiques ne sont pas délimités dans le temps ni dans l'espace mais reflètent les domaines d'intervention prioritaires de la feuille de route.

Source : Carte de l'OFAC

7. Les Blocs géographiques - Plateforme de gouvernance et de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djaména

Déclaration de N'Djaména : les blocs géographiques ne sont pas délimités dans le temps ou l'espace mais reflètent les zones d'intervention prioritaires de la Feuille de Route. Gouvernance du bloc géographique de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména et processus de suivi. Les blocs sont subdivisés en fonction des aires protégées transfrontalières et des couloirs de transhumance du Nord-Ouest au Nord-Est de la RDC en passant par le Centre et également en considération des aspects sécuritaires. Le Bloc est délimité comme suit. Le Bloc est subdivisé en tenant compte également des frontières trans-paysagères : (BR)= Réserve de Biosphère ; Parc National (NP) ; Réserve de Faune (WR).

Bloc 1- l'Ouest centré sur le lac Tchad et comprenant le Cameroun, le Niger, le Nigeria, la RCA et le Tchad.

Leader : GIZ BSB Yamoussa ; Co-leaders : WCS, AWF, UNESCO, UICN, TRAFFIC, Africa Nature Investors

(ANI) ; FAO ; WWF : le Bloc Ouest est subdivisé en frontières trans Paysage. (BR)= Réserve de biosphère ; Parc national (NP) ; Réserve de faune (WR) : Paysage transfrontalier 1 : (CMR - TCHAD - NIGER - NIGERIA : Région du lac Tchad comme Bassin : (inscrit comme site du patrimoine mondial provisoire, dossier du patrimoine mondial soumis) - Paysage culturel du Lac Tchad (30/10/2018). CMR - Nigéria-Tchad : CMR : BR PN de Waza (inscrit comme site du patrimoine mondial provisoire) + Mozogo Gokoro + Parc national de Kalamaloué également en cours pour être une réserve de biosphère transfrontalière : Cameroun : BR national à nommer comme National -Nigeria : Parc national du bassin du Tchad (y compris le secteur Chugurmi-Dugurma) (inscrit comme faisant partie du site du patrimoine mondial transfrontalier provisoire du bassin du Tchad, dossier du patrimoine mondial soumis) - Hadejia-Nguru-Bade situé dans la zone soudano-sahélienne, le site proposé comprend la zone humide de Bade Ngruru (BR), qui a été le premier site Ramsar au Nigeria et la réserve de chasse de Baturiya (BR), une ancienne forêt communautaire. (répertorié comme faisant partie du site du patrimoine mondial provisoire transfrontalier du bassin du Tchad, dossier WHS soumis)- Secteur de Hadejia Nguru Bade (partie du parc national du lac Tchad - Nigeria) - Réserve de chasse des zones humides de Baturiya ((partie des zones humides de Hadejia Nguru mais ne faisant pas partie du parc national du lac Tchad - Nigeria) - Parc national de Tomba BRComplexe Waza + Mozogo Gokoro + Parc national de Kalamaloué + Parc national de Tomba comme également en cours de devenir une réserve de biosphère transfrontalière - Sambisa est une réserve forestière - Gujba est une réserve forestière. Paysage transfrontalier 2 : CMR - Tchad - RCA - Nigeria:CMR : PN : Bouba Ndjida (inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial) également en voie de devenir une réserve de biosphère transfrontalière - PN Bénoué, (inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial) - PN Faro - PN Vallée de Béré en voie de devenir une réserve de biosphère transfrontalière - PN Mbam & Djerem - WR. Tchabal - Mbabo (Proposition pour être un PN). Tchad : WR Binder Lére - PN : Sena Oura en voie de devenir une réserve de biosphère transfrontalière - Nigeria : Réserve de chasse de Yankari - PN : Gashaka-Gumti (inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial) - RCA : (RB4) WR Nana Barya également en cours de désignation comme réserve de biosphère transfrontalière (Nana Barya WR a été retiré du processus en raison de l'insécurité (arrêt dû aux activités des rebelles) - Cameroun - Tchad - RCA : RBT à nommer : Le complexe PN de Bouba Ndjida + PN de la Vallée de Mbéré (Cameroun) - PN de Sena Oura (Tchad) - Réserve de Nana Barya (RCA). Paysage transfrontalier 3 : Nigeria-Cameroun : Cross River (PN) (Divisions d'Oban et d'Okwangwo) : Oban et Okwango (inscrits comme faisant partie du site du patrimoine mondial provisoire transfrontalier du CRIKOT) Le Nigeria a également soumis la nomination d'Oban et Okwango comme réserves de biosphère en 2020 - PN de Korup (inscrit comme faisant partie du site du patrimoine mondial provisoire transfrontalier du CRIKOT) - PN de Takamanda (inscrit comme faisant partie du site du patrimoine mondial provisoire transfrontalier du CRIKOT).

Bloc 2 : le CENTRE comprenant la RCA, le Tchad et le Sud Soudan et le Soudan - Leader : WCS, Co-leaders :

APN : WR : Abou Telfane ; WR : Siniaka/Minia - (RB5) NP : Zakouma - WR. Bahr Salamat - WR Aouk ; WR Aouk-Aoukale ; NP de Manda - WR : Melfi (Roukoum) ; RCA : (RB5) NP : Bamingui Bangoran- Gribingui, Vassako-Bolo - (RB5) NP : Manova-Gounda - St Floris - RR Ouandjia Vakaga ; NP André Felix - WR Yata-Ngaya - Sud Soudan/Soudan : PN aléatoire. Le complexe d'aires protégées du nord-est de la RCA avec le sud du Tchad. Système d'aires protégées de Zakouma-Aouck au Tchad

Bloc 3 : l'EST comprenant la RCA, la RDC, le Sud-Soudan et le Soudan - Leader APN ; Co-leaders: WCS : RCA

: WR Chinko ; WR Zemongo ; WR Zéné - Sud-Soudan : Lantoto NP, Southern NP - RDC : WR : Eastern and western Bomu, WR Bili-Uéré ; Garamba NP ; WR Azande ; WR Mondo Missa ; WR Gangala Na Bodio.

Les partenaires suivants sont liés de manière transversale aux blocs : CEEAC, COMIFAC, CEDEAO, CILSS, IGAD, COMIFAC, OCFSA ; OFAC ; UNOCA, CORAF, OCHA, GABAC, CICOS, projet PASTOR, UN Habitat, OIM, CEDEVIRHA, EMRC, CSAO, IRAM, Crisis Group, UN ODC.

8. Les six principaux résultats visés par la Feuille de route pour la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena sont les suivants :

Résultat 1 : Un cadre juridique multilatéral clair et spécifique - et des mécanismes de coopération multipartite sont établis pour permettre aux organismes chargés de l'application de la loi et aux institutions de gestion de la faune et de la flore sauvages d'améliorer la coopération régionale entre les organes intersectoriels nationaux des États concernés par les zones protégées transfrontalières en vue de lutter contre les activités illégales et d'y mettre un terme.

Résultat 2 : Les stratégies de gestion de la lutte contre le braconnage (AP) et des aires protégées transfrontalières (APT) sont effectivement mises en œuvre par les gestionnaires de la faune sauvage des aires protégées concernées, conformément aux accords transfrontaliers et aux protocoles/accords-cadres spécifiques.

Résultat 3 : Les activités de transhumance sont gérées dans un cadre réglementaire qui favorise (est propice à) la gestion durable des ressources naturelles concernées, la paix et la sécurité et le développement de secteurs économiques formels et équitables pour toutes les parties prenantes (aux niveaux local, national et sous-régional).

Résultat 4 : La stratégie de communication pour les aires protégées ciblées et la transhumance est liée à une stratégie régionale concertée de communication qui promeut les aires protégées transfrontalières d'Afrique centrale aux niveaux national et international avec les initiatives mondiales pertinentes. En sus, un observatoire régional de la transhumance est fonctionnel pour le suivi et encadrement des mouvements pastoraux : 1) le comptage ; 2) les enquêtes ; (3) Cartographie (4) système d'alerte dans le but de prévenir les conflits potentiels et de monitoring ; (5) Harmonisation des données.

Résultat 5 : Les communautés locales et autochtones vivant dans et autour des aires protégées et autres espaces dégradés améliorent leurs moyens de subsistance en développant des chaînes de valeur de produits agro-pastoraux économiquement et financièrement lucratifs dans les pays concernés (aux niveaux local, national et sous-régional).

Résultat 6 : Les défis de la sécurité et de la consolidation de la paix dans chaque bloc et la coordination entre les principaux services de renseignement et les agences de maintien de la paix des Nations unies en matière de conservation de la biodiversité et de transhumance transfrontalière sont clairement articulés.